

DECISION

NUMERO ETABLISSEMENT: 3 561 065

DECISION NUMERO: 339667

REQUERANT : 9282-1560 QUÉBEC INC.
RESPONSABLE : FERRAILO Maximiliano

NOM ETABLISS. : LA BROSSE
ADRESSE : 1290, RUE BEAUBIEN EST
Montréal
H2S 1T9

DEMANDE: 192568 NOUVEL ETABLISSEMENT

DATE DEMANDE: 2013/05/14

DESCRIPTION DES PERMIS:

MODIFICATION DEMANDEE	CATEGORIE/ AUTORISATION	LOCALISATION	CAPACITE
ADD PERMIS	BAR	1ER ETAGE	

Le 25 Juin 2013, la Régie a transmis au requérant un avis l'informant qu'il devait produire, dans le délai imparti, les documents nécessaires afin de compléter son dossier relativement à la présente demande.

Considérant que malgré le(les) avis transmis, le requérant a fait défaut de produire ses observations ou tous les documents requis par le Règlement sur les permis d'alcool (Décret 2659-81 du 23 septembre 1981);

Considérant que le requérant ne remplit pas toutes les conditions prescrites par la Loi sur les permis d'alcool (L.R.Q., c.P-9) pour la délivrance du(des) permis demandé;

Considérant qu'en vertu de l'article 29 de la Loi sur la Régie des alcools, des courses et des jeux (L.R.Q., c. R-6.1), un membre du personnel désigné peut décider seul de la présente demande;

PAR CES MOTIFS, la Régie des alcools, des courses et des jeux;

() Met fin à l'autorisation d'exploitation temporaire (Décision no : _____)

REJETTE la demande du requérant.

SIGNATURE :

MEMBRE DU PERSONNEL DESIGNÉ

COPIE CONFORME

14 JAN. 2014

DATE DECISION: 14 JAN 2014